



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	27 Octobre 2020
~~~~~	
Date d'affichage	27 Octobre 2020
~~~~~	
Nombre de conseillers	
~~~~~	
En exercice	29
Présents	25
Votants	29

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2020 A 19 H 00**

**La séance est présidée**  
**par Madame Sylvie BUTIN, Maire.**

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE - MATHIEU – DUBOIS – VIRASSAMY PADEYEN  
LAQUIEZE - ABITBOL - LEGER – CHARPENTIER – BECRET - GOUVENAUX - PEREZ  
Messieurs GAINETTE - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT – PIGNY – HATAT –  
DOMANGE - CHERRONNET – DECLUY – LEGER – KISKELL - KAPPE SOPIO

**POUVOIR :**

Monsieur Jean-Pierre GAUMONT à Monsieur Michel BRUNI  
Madame Nathalie BIEN à Madame Rose-Marie LAINÉ  
Madame Valérie PIRSON à Madame Sylvie LANGE  
Monsieur Bastien LOMBARD à Monsieur Bertrand CHAUFFERT

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur Bernard HATAT a été désigné secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 23 Septembre 2020 a été approuvé à l'unanimité

**N° 20.1921 – OBJET : PRET D'OBJETS ARCHEOLOGIQUES**  
**AUTORISATION AU MAIRE A SIGNER LA CONVENTION**

**N° 20.1921 – OBJET : PRET D’OBJETS ARCHEOLOGIQUES  
AUTORISATION AU MAIRE A SIGNER LA CONVENTION**

La Commune de Saint-Memmie a été sollicitée par la Ville d’Epernay pour le prêt de quelques objets exceptionnels provenant de la fouille archéologique préventive de Saint-Memmie, lieu-dit « La Trussonnerie » actuellement exposés dans le hall de l’accueil de l’Hôtel de Ville de Saint-Memmie.

Le Musée du vin de Champagne et d’Archéologie régionale d’Epernay souhaite, dans le cadre d’une exposition permanente, mettre en valeur le patrimoine champenois, au travers de fouilles anciennes issues des collections de musée mais également au travers de fouilles archéologiques préventives récentes.

Aussi, le musée souhaiterait exposer le mobilier exceptionnel désigné ci-après de la tombe d’enfant découverte en 2006 sur le site de « La Trussonnerie » actuellement présenté dans une vitrine au sein du hall d’accueil de l’Hôtel de Ville de Saint-Memmie :

- Une bague avec intaille gravée
- Une statuette d’Epona
- Une statuette de Vénus
- Une statuette d’Apollon
- Une statuette du tireur d’Epine
- Un vase
- Une cruche ou bouteille ansée
- Une bouteille carrée

Pour ce faire, une convention mentionnant l’ensemble des modalités administratives, techniques et juridiques de ce prêt est nécessaire entre la Commune de Saint-Memmie et la Ville d’Epernay.

- Vu l’avis favorable de la Commission « Culture » réunie le 27 Octobre 2020,
- Considérant l’exposé qui précède,

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ d’**APPROUVER** le prêt des objets archéologiques désignés ci-dessus provenant du site de « La Trussonnerie » de Saint-Memmie.

⇒ d’**APPROUVER** le projet de convention de mise à disposition des objets archéologiques ci-annexée.

⇒ d’**AUTORISER** Madame le Maire à signer la convention ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie, **le 5 Novembre 2020.**

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN